



Catalogue de formation *INTERNATIONAL*



ÉDITO DU DIRECTEUR

L'École nationale d'administration pénitentiaire (Énap) fête cette année ses 20 ans puisque son organisation moderne relève du décret n°2000-1328 du 26 décembre 2000. En vingt ans, ce centre de formation a grandi. Il a consolidé ses bases. Il a repéré ses marges de progression.

L'École se renouvelle sans cesse, elle se questionne, elle expérimente continuellement.

Il s'agit tout à la fois de s'adapter aux évolutions institutionnelles comme aux besoins des personnels pénitentiaires et de s'approprier les techniques et méthodes pédagogiques adaptées aux nouvelles générations.

L'approche par les compétences, les pédagogies actives, le déploiement des outils numériques ont profondément bouleversé le cadre de l'apprentissage professionnel.

Pour maintenir son niveau d'expertise, l'Énap dispose d'une équipe pédagogique formée et investie dans une démarche d'amélioration continue de son ingénierie de formation. Elle s'appuie aussi sur les acteurs de formation régionaux qui assurent le recrutement, participent aux formations initiales par l'accueil des stagiaires et contribuent à la formation continue des titulaires.

L'engagement de cette communauté pédagogique resterait insuffisant si l'Énap n'ouvrait pas ses portes à un vaste réseau partenarial. Ses relations sont quotidiennes avec les autres administrations de l'État (forces de sécurité, services de secours, universités etc.).

La qualité de nos échanges internationaux est également décisive. Dans une logique de réciprocité, l'Énap entretient une activité internationale inspirante. Elle se nourrit des bonnes pratiques pénitentiaires observées à l'étranger. Elle s'empare des démarches pédagogiques innovantes étudiées.

Nos experts s'enrichissent toujours de leurs missions internationales. Nous voulons aussi réserver un accueil chaleureux et prolifique à l'ensemble de nos hôtes, à Agen.

Les personnels pénitentiaires partagent une culture professionnelle commune. Ils se reconnaissent vite dans leurs pratiques. Ils se réunissent autour des mêmes problématiques qui traversent les institutions du monde entier (le sens de la peine, la prévention de la récidive, la sécurité des établissements, la prévention de la radicalisation etc.).

En proposant ce premier catalogue international, l'Énap s'inscrit plus résolument encore dans ce besoin de rencontres, d'échanges autour de nos métiers. Sans être exhaustif, il liste les compétences développées sur des sessions longues ou courtes. Il a d'ores et déjà vocation à se pérenniser.

Vous êtes les bienvenus à l'Énap.

Christophe Millescamps

Directeur de l'Énap

PRÉSENTATION DE L'ÉNAPE

L'École nationale d'administration pénitentiaire (Énap) est unique en France. Cet établissement public administratif organise et accueille l'ensemble des formations initiales pour les personnels recrutés et affectés dans les établissements pénitentiaires, dans les services pénitentiaires d'insertion et de probation, dans les directions interrégionales ou au sein même de l'administration centrale. Cinq filières sont représentées :

- les personnels de direction
- les personnels d'insertion et de probation
- les personnels de surveillance
- les personnels administratifs
- les personnels techniques

Au-delà des formations initiales, l'Énap prolonge son offre pédagogique au profit des agents spécialisés :

- Formateurs et responsables de formation
- Moniteurs de sport
- Autres moniteurs (tir et techniques d'intervention, sécurité incendie, secourisme)
- Équipes régionales d'intervention et de sécurité
- Agents d'extraction judiciaire
- Greffiers
- etc.

L'École produit les supports de formation qui encadrent les bonnes pratiques professionnelles. Elle accompagne aussi les évolutions des métiers pénitentiaires sur les compétences aujourd'hui attendues, notamment en matière :

- de déontologie
- de criminologie
- de méthodologie d'intervention dans les services d'insertion et de probation
- de sécurité dynamique
- de lutte contre la radicalisation
- de gestion de crises
- de justice restaurative
- etc.

En 2019, plus de 7.000 agents ont ainsi bénéficié d'une formation initiale ou d'un module de formation continue.

Pour assumer de telles missions, plus de 240 agents travaillent sur un site exceptionnel. L'École s'étend sur 16 hectares qui accueillent des salles de cours, un stand de tir, un gymnase, un bâtiment de simulation, une médiathèque, un Centre de Ressources sur l'Histoire des Crimes et des Peines (CRHCP), un atelier du numérique, des hébergements et un restaurant.

L'équipe pédagogique est divisée en services :

- Le département greffe pénitentiaire et applicatifs informatiques
- Le département sécurité
- Le département gestion et management
- Le département droit et service public
- Le département probation et criminologie

Outre les cadres et les formateurs internes, l'École anime un important réseau d'intervenants occasionnels (personnels affectés dans les établissements et services pénitentiaires, autres fonctionnaires, magistrats, prestataires privés).

La mission de formation est partagée avec les acteurs de formation régionaux qui accueillent les stagiaires au sein des établissements pénitentiaires et des services pénitentiaires d'insertion et de probation. Ces unités régionales organisent par ailleurs les recrutements et une part de la formation continue des titulaires.

L'Énap dispose enfin d'un département de la recherche qui enrichit l'approche pédagogique :

- L'observatoire de la formation examine le profil sociodémographique des élèves, met en œuvre et analyse l'évaluation de la formation par les élèves et réalise d'autres études ponctuelles ;
- Le Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire (CIRAP) contribue aux actions de formation et développe des savoirs pluridisciplinaires sur le champ pénitentiaire.

Conformément au Décret n°2000-1328 du 26 décembre 2000, l'École nationale d'administration pénitentiaire s'engage ici dans le développement et la mise en œuvre d'actions de coopération internationale, notamment en matière de formation et de recherche.

À cet égard, son département des relations internationales propose plusieurs actions possibles :

L'accueil de délégations étrangères

L'Énap accueille régulièrement des délégations étrangères afin de leur faire découvrir le système pénitentiaire français et ses pratiques pédagogiques. Ces rencontres sont précieuses pour enrichir les expériences réciproques.

L'organisation de séminaires et colloques internationaux

La présence à l'école d'un Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire donne l'opportunité annuelle de proposer à Agen des colloques pour nourrir les échanges internationaux.

La coopération internationale par le déplacement d'experts français

L'Énap met à disposition ses ressources dans le cadre de missions d'audit, d'expertise, de formation et d'intervention dans les colloques. Selon la nature de l'invitation, des cadres, des formateurs, des psychologues, des moniteurs techniques, des chercheurs (juristes, criminologues, sociologues...) peuvent être missionnés auprès de vos services.

L'accueil d'auditeurs étrangers dans des sessions de formation

Sur des dispositifs de formation initiale longs ou sur des sessions de formation continue courtes, l'Énap peut inscrire des auditeurs étrangers dans les cursus proposés aux personnels français. Ce catalogue permet de parcourir l'offre de formation.

Il est également envisageable de concevoir une formation « sur mesure », ouverte aux seuls auditeurs étrangers et adaptée à leurs besoins particuliers.

DEMANDE DE FORMATION

Après avoir identifié la formation qui l'intéresse, l'auditeur contacte **le Département des relations internationales de l'Énap** par le biais de l'adresse mail indiquée sur la fiche de formation : liste_enap-Departement-Relation-international@justice.fr ou par courrier postal.

Il joint à sa demande :

- Le formulaire de demande complet ;
- Une copie d'une pièce d'identité à jour (carte nationale, passeport) ;
- Une attestation d'assurance couvrant la période de formation sur le territoire français ;
- La copie de son diplôme ou équivalent si précisé dans la fiche de formation.

Attention :

- Aucune demande de formation ne sera acceptée par l'Énap si elle n'arrive pas directement au Département des relations internationales ou si elle arrive après la date limite d'inscription indiquée dans l'appel à candidatures. Dans ce dernier cas, l'auditeur sera invité à considérer une formation l'année suivante.
- Pour que la demande soit acceptée, il est indispensable que l'agent ait motivé sa demande et bénéficie de l'accord de ses supérieurs hiérarchiques.
- Les demandes de formation seront acceptées dans la limite des places disponibles.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

À réception des demandes de formation, le Département des relations internationales procède à une sélection et transmet les candidatures aux responsables de formation.

Le candidat et toute personne mentionnée dans le mail de candidature, seront informés de la réponse donnée à la demande.

S'il est retenu, une convocation sera transmise à l'agent qui devra **confirmer sa participation dans les 10 jours** à compter de la date figurant sur la convocation par retour du coupon réponse joint à la convocation.

L'absence de réponse dans ce délai vaudra désistement et sélection d'un candidat inscrit sur la liste d'attente.

Une convention individuelle sera établie avec l'agent après sa confirmation.

Attention :

- Les candidats retenus pour la formation veilleront à procéder aux **démarches administratives nécessaires à un séjour légal en France**. Ils sont invités à se rapprocher de l'Ambassade de France la plus proche de leur lieu de résidence.
- Les dates peuvent être soumises à modification sans préavis. Il est recommandé de contracter une assurance annulation pour les moyens de transport engagés après validation.
- L'Énap ne prend en charge ni les frais de transport aller-retour entre la résidence personnelle ou administrative du bénéficiaire et l'École ni les frais administratifs liés à la venue du bénéficiaire sur le territoire français (frais de visa, assurance, etc.).
- Le stagiaire pourra être hébergé dans une chambre simple sur le campus de l'Énap à compter de la veille de la formation jusqu'au lendemain de la fin de formation.

Les conditions financières sont précisées sur demande au Département des Relations Internationales.

À l'issue de la FORMATION, il sera remis une attestation de formation au stagiaire qui rejoint son administration d'origine.

**REEMPLIR EN LETTRES
CAPITALES NOIRES**

<p>Le règlement des formations se fera exclusivement par transfert bancaire à réception de la convocation.</p>	<p>Adresse postale : École Nationale d'Administration Pénitentiaire Département des Relations Internationales 440, avenue Michel Serres - CS 10028 47916 AGEN Cedex 9 FRANCE liste.ena-Departement-Relation-international@justice.fr</p>
--	---

INTITULÉ EXACT DE LA FORMATION SOUHAITÉE :

.....

DATES DE LA FORMATION : du au

ÉTAT CIVIL	ÉTUDES SUPÉRIEURES	ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
NOM DE FAMILLE : PRÉNOM :	NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES : ans DISCIPLINE :	DATE D'ENTRÉE DANS L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE :
DATE DE NAISSANCE :	DIPLÔME DÉLIVRÉ (indiquez votre diplôme le plus élevé) :	EMPLOI ACTUEL :
NATIONALITÉ :	LIEU D'OBTENTION :	PAYS D'EXERCICE DES FONCTIONS :
CIVILITÉ : <input type="checkbox"/> MADAME <input type="checkbox"/> MONSIEUR	DATE D'OBTENTION :	

COORDONNÉES
Adresse postale : TÉLÉPHONE PORTABLE : E-MAIL :



École nationale
d'administration
pénitentiaire

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

La connaissance du français est un prérequis à l'inscription à cette formation qui sera réalisée en français.
Un niveau minimum C1 (Cadre européen commun de référence pour les langues) est attendu.

MOTIVATIONS

POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS EFFECTUER CETTE FORMATION À L'ÉNAP ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À UNE FORMATION À L'ÉNAP (LE CAS ÉCHÉANT, LAQUELLE) ?

.....
.....
.....

Je certifie que les déclarations ci-dessus sont exactes et complètes et dans le cas où mon dossier serait accepté, je m'engage à me conformer aux conditions générales encadrant la formation et aux directives générales de la scolarité de l'Énap.

À..... le

SIGNATURE DU CANDIDAT :

VISA DE L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE COMPÉTENTE POUR AUTORISER LE CANDIDAT À SUIVRE CETTE FORMATION :

NOM DU SIGNATAIRE :

QUALITÉ DU SIGNATAIRE :

À..... le

CONNAISSANCE ET PRISE EN CHARGE DU PUBLIC

1. Gérer les incivilités au niveau de l'accueil du public	3
2. Identifier les problématiques actuelles issues de la géopolitique du Moyen Orient	4
3. S'initier aux psychopathologies	5
4. Identifier les profils et prendre en charge les auteurs d'infraction à caractère sexuel	6
5. Identifier les formes, mécanismes d'installation et conséquences des violences intrafamiliales	7
6. Repérer les manifestations et les modalités de prise en charge du traumatisme psychique	8
7. Identifier les notions, les enjeux de la parentalité en milieu carcéral	9
8. Gestion de situation de violence : Se préserver et préserver l'auteur de l'agression.....	10
9. Identifier les principes de base de la justice restaurative (module 1)	11
10. Coordonner des cercles de soutien et de responsabilité (Justice restaurative module 2)	12
11. Animer des médiations restauratives (Justice restaurative module 2)	13
12. Animer des rencontres détenus/victimes (RDV), des rencontres condamnés/victimes (RCV) (Justice restaurative module 2)	14
13. Analyser les pratiques de Justice restaurative (module 3)	15
14. Animer des formations en justice restaurative (Justice restaurative module 4).....	16
15. Identifier les fondamentaux des modules de respect.....	17
16. Utiliser la méthode Pilates MATWORK 1auprès des personnes détenues	18
17. Encadrer les disciplines sportives des Jeux Olympiques d'été au Japon	19

MANAGEMENT ET COMMUNICATION

18. Acquérir les fondamentaux du management de proximité	20
19. Manager avec les cartes mentales	21
20. Mobiliser les leviers efficaces du courage en management dans un contexte de changement	22
21. De la morale des fables à l'éthique managériale : Quels enseignements pour nos pratiques managériales ?	23
22. Savoir lâcher prise et prendre du recul pour plus d'efficacité professionnelle	24
23. S'affirmer avec agilité	25
24. Établir ou rétablir des relations durables fondées sur la communication authentique et explicite	26
25. Argumenter, persuader, influencer grâce aux techniques de communication et de l'art oratoire	27
26. Communiquer et développer des relations positives de travail	28
27. Gérer ses émotions pour mieux communiquer	29
28. S'affirmer en osant prendre SA parole	30
29. Communiquer avec talent	31
30. Prendre la parole en public.....	32
31. Communication non violente : Expérimenter le pouvoir des mots	33

MAINTENANCE, TECHNOLOGIE ET LOGISTIQUE DES INFRASTRUCTURES

32. Acquérir les notions de base de l'ergonomie	34
33. Identifier les pathologies du bâtiment	35

SÉCURITÉ

34. Formation au module complémentaire de secours en intervention des personnels de surveillance (SIPS)	36
35. Identifier les fondamentaux de la sécurité dynamique	37

INGÉNIERIE DE FORMATION ET PÉDAGOGIQUE

36. Concevoir et animer une action de formation en qualité d'intervenant occasionnel	38
37. Réaliser des supports de formation multimédia	39

FORMATIONS D'ADAPTATION

38. Les formateurs et les responsables de formation	40
---	----

COLLOQUES

39. Colloque 2020 à l'Université du Pin Agen : « Littérature et monde carcéral »	41
40. Séminaire 2020 : « Identifier les fondamentaux de la sécurité dynamique	42

FORMATIONS INITIALES

41. Première année de formation de Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP) en qualité d'auditeur libre étranger	43
42. Première année de formation de Directeur des Services Pénitentiaires (DSP) en qualité d'auditeur libre étranger	44

Gérer les incivilités au niveau de l'accueil du public

Dans le cadre de la mission d'accompagnement et de suivi des personnes sous main de justice, les agents dédiés à l'accueil physique ou téléphonique des services pénitentiaires reçoivent chaque jour un public très diversifié.

Les agents en charge de cet accueil sont fortement sollicités et doivent supporter, sans se laisser contaminer, l'incivilité ou la colère d'un public exigeant parfois sous tension.

Ces situations ont un impact psychologique important sur l'ensemble des agents d'accueil.

Cette formation leur permettra de gérer efficacement ces situations et leurs impacts.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Gérer avec plus d'aisance les interlocuteurs agressifs, énervés ou impolis, au téléphone ou en face à face
- Gérer son stress et ses propres émotions
- Préserver son équilibre personnel

Éléments du contenu

- Comprendre le conflit
- Les concepts d'agressivité, d'incivilités, de violence, de colère et de frustration
- Prendre de la distance face à une situation conflictuelle
- Établir la communication : les règles relationnelles
- Mieux comprendre les principes de l'agressivité pour mieux la contrôler
- La peur et les réactions à la peur
- La maîtrise des émotions dans les situations d'agression

Modalités pédagogiques

Alternance de séquences théoriques avec des mises en situation vécues
Échanges d'expériences

Questionnaire préliminaire recensant les situations vécues auxquelles les agents sont exposés

Nombre de places : 15 places

Date limite d'inscription :

Le 20/03/2020

Durée :

2,5 jours

Dates :

Du 12/05/2020 (14h) au
14/05/2020 (17h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Prestataire DESPAGNE

Public visé :

Tous personnels chargés
de l'accueil physique et
téléphonique
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /

Pré requis :

Parler français
couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.enap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.enap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Identifier les problématiques actuelles issues de la géopolitique du Moyen-Orient

Comprendre les évolutions majeures du Moyen-Orient à travers son histoire, analyser son évolution et l'impact de celle-ci sur les communautés musulmanes en France... autant d'éléments devant faciliter la prise en charge des détenus ou personnes suivies radicalisées.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les évolutions majeures du Moyen-Orient à travers l'étude de son histoire politique
- Identifier son basculement en 2011 suite aux printemps arabes
- Analyser l'évolution régionale du Moyen-Orient depuis cette période
- Identifier les impacts des évolutions au Moyen-Orient sur les communautés musulmanes en France

Éléments du contenu

- Histoire longue de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient
- L'univers politique arabe
- Les soulèvements arabes de 2011 et leurs conséquences
- Daech, Al-Qaida et l'actualité des mouvements djihadistes
- Les dynamiques régionales actuelles
- Les impacts de la géopolitique du Moyen-Orient sur les communautés musulmanes en France
- Comportements religieux en islam de France

Modalités pédagogiques

Apports théoriques

Nombre de places : 30 places

Date limite d'inscription :
Le 24/04/2020

Durée :
4 jours

Dates :
Du 22/06/2020 à 14h au
26/06/2020 à 12h

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenants :
Charles THEPAUT ou Hala
JALLOUL – EL MIR
Samir AMGHAR

Public visé :
Personnels pénitentiaires,
magistrats et auditeurs
étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Avoir des notions de
base en géopolitique du
Moyen-Orient
Parler français
couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

S'initier aux psychopathologies

Les symptômes de dangerosité potentielle tels que les présentent certains sujets : pathologies, antécédents, réactivité comportementale..., tous les « signaux » émis qui peuvent évoquer l'imminence d'un passage à l'acte, font écho chez les personnels. Ils génèrent souvent crainte et anxiété et les questionnent quant à la conduite adéquate à tenir. Cette formation apportera des éléments de compréhension susceptibles de faire évoluer les comportements.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les étapes de construction de personnalité
- Identifier les différentes structures et modes d'organisation psychiques de l'individu
- Repérer les troubles du comportement et les psychopathologies les plus représentatives des PPSMJ
- Adapter la prise en charge par le professionnel en fonction des troubles repérés

Éléments du contenu

- Quelques chiffres
- Le normal et le pathologique
- Construction et développement de la personnalité
- Notions de psychopathologie (structures, personnalités, troubles de la personnalité, décompensation...)
- Les névroses
- Les psychoses
- La perversion
- La psychopathie
- Préconisations

Modalités pédagogiques

Apports didactiques
Échanges

Nombre de places : 20 places

Date limite d'inscription :
Le 27/12/2019

Durée :
4 jours

Dates :
Du 17/02/2020 (14h) au
21/02/2020 (12h)

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenants :
Carole THOUMINE,
psychologue clinicienne

Public visé :
Tout public intervenant
en milieu pénitentiaire
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Parler français
couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Identifier les profils et prendre en charge les auteurs d'infraction à caractère sexuel

Les violences sexuelles représentent plus de 40 000 plaintes déposées. Lorsqu'ils arrivent entre nos murs, les auteurs d'infraction à caractère sexuel (AICS) nous interrogent, nous bouleversent, nous choquent. Cette formation vise à permettre aux participants de repérer les différents profils d'AICS et d'identifier les modalités de leur prise en charge.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Évoquer les idées reçues sur les AICS
- Identifier les troubles fréquemment constatés chez les AICS
- Identifier les principaux profils d'AICS
- Repérer les modes de prise en charge des AICS dans l'administration pénitentiaire (les évolutions législatives, les établissements spécialisés...)
- Identifier les principaux modes de prise en charge proposés en France et à l'étranger

Éléments du contenu

- Les représentations sur les AICS
- Les troubles repérés chez les AICS
- Les profils des AICS
- Les modes de prise en charge dans l'administration pénitentiaire, en France et à l'étranger

Modalités pédagogiques

Apports théoriques

Nombre de places : 20 places

Date limite d'inscription :
Le 10/01/2020

Durée :
4 jours

Dates :
Du 02/03/2020 (14h) au
06/03/2020 (12h)

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenants :
Alain Javay

Public visé :
Tout public intervenant
en milieu pénitentiaire
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Parler français
couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
[liste.enap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.enap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Identifier les formes, mécanismes d'installation et conséquences des violences intrafamiliales

Quelles formes peuvent prendre les violences familiales ? Quels sont leurs mécanismes d'installation ? Quelle est la dynamique de leur auteur ? Cette formation vise à éclairer les stagiaires pour une meilleure compréhension de ce phénomène.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les différentes formes de violences familiales
- Repérer les mécanismes d'installation des rapports violents dans la famille
- Analyser la « dynamique » des auteurs de violence conjugale
- Identifier les conséquences sanitaires, sociales et familiales

Éléments du contenu

- Quelques chiffres
- Les formes de violences
- Les mécanismes spécifiques de la violence familiale
- Le cycle de la violence conjugale : tension, agression, justification
- Le profil des auteurs de violences conjugales
- La connaissance des signes et des comportements spécifiques aux victimes
- La définition de l'emprise et du psychotrauma
- Les prises en charge

Modalités pédagogiques

Apports didactiques
Échanges
Vidéo

Nombre de places : 20 places

Date limite d'inscription :

Le 13/03/2020

Durée :

3 jours

Dates :

Du 04/05/2020 (14h) au
07/05/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenant :

Carole THOUMINE,
psychologue clinicienne

Public visé :

Tout public intervenant
en milieu pénitentiaire
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /

Pré requis :

Parler français
couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Repérer les manifestations et les modalités de prise en charge du traumatisme psychique

Quelles sont les manifestations et les conséquences d'un traumatisme psychique ? Quelles démarches mettre en place ? Cette action de formation vise à apporter des éléments de réponse sur ce qu'est un traumatisme psychique, sur les modalités de sa prise en charge.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir les notions de bases en psychotraumatologie
- Distinguer stress et trauma
- Repérer les différentes manifestations du trauma et leurs conséquences
- Identifier les prises en charge possibles

Éléments du contenu

- Généralités sur le trauma et les définitions
- La clinique du trauma : différenciation stress/trauma
- La clinique du trauma : les différentes manifestations traumatiques et leur évolution
- La clinique du trauma : l'état de stress aigu ; le PTSD
- La mémoire traumatique
- Les différentes prises en charge

Modalités pédagogiques

Apports didactiques
Échanges
Vidéo

Nombre de places : 20 places

Date limite d'inscription :
Le 14/08/2020

Durée :
3 jours

Dates :
Du 06/10/2020 (14h) au
09/10/2020 (12h)

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenant :
Carole THOUMINE,
psychologue clinicienne

Public visé :
Tout public intervenant
en milieu pénitentiaire
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Parler français
couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Identifier les notions et les enjeux de la parentalité en milieu carcéral

L'incarcération a différents impacts sur chacun des membres de la famille et sur les relations, en particulier sur les enfants. La mise à l'écart provisoire par l'incarcération ne doit pas venir rompre définitivement les liens et appuis dont la personne aura besoin pour retrouver sa place au sein de la société et dont l'enfant a besoin pour grandir.

Cependant, il peut être difficile de continuer d'être parent et d'exercer sa fonction parentale en étant privé de liberté.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître le cadre juridique dans lequel s'exerce la parentalité des personnes incarcérées
- Repérer les empêchements de la parentalité pour un parent incarcéré
- Analyser l'impact de l'incarcération tant sur le détenu que sur l'enfant
- Comprendre les finalités du maintien du lien
- Mesurer la place et le rôle des différents professionnels dans l'accompagnement enfant/parent incarcéré

Éléments du contenu

- Définition de la parentalité, enjeux, cadre juridique
- Les impacts de l'incarcération sur le parent incarcéré, sur l'enfant et leur relation
- L'intérêt ou non de maintenir le lien
- Rôle des professionnels de l'administration pénitentiaire

Modalités pédagogiques

Apports théoriques

Études de cas

Présentation de la première micro-crèche à la MAF de Fleury-Mérogis

Nombre de places : 15 places

Date limite d'inscription :

Le 07/05/2020

Durée :

2 jours et demi

Dates :

Du 23/06/2020 (9h) au
25/06/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Intervenants Associations
Enjeux d'Enfants

Public visé :

Personnel pénitentiaire
multi-catégoriel
Tout public intervenant
en établissement
pénitentiaire
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /**Pré requis :**

Parler français
couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Gestion de situation de violence : Se préserver et préserver l'auteur de l'agression

La violence implique toujours soi et l'autre et peut prendre toutes sortes de chemins. Par ce qu'elle génère chez nous, c'est un sujet difficile à aborder, parfois nié, souvent dissimulé, pas assez travaillé.

La violence est pourtant réelle et bien présente dans nos quotidiens professionnels.

Comment y faire face ? Comment la gérer ? Comment travailler avec ? Quel sens y donner et comment réagir pendant et après sans perdre de vue notre posture professionnelle ? Comment transformer la violence, synonyme souvent de fin de prise en charge, en objectif de travail ?

Cette formation invite à la réflexion sur le sens de l'acte, et accompagne les agents dans l'élaboration et la préparation afin d'être en mesure de mieux gérer la violence, de s'en préserver et de préserver aussi son auteur.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation le stagiaire sera capable de :

- Définir et distinguer violence et agressivité
- Identifier les mécanismes et enjeux de la violence
- Gérer son stress, gérer physiquement des situations dégradées sans tomber soi-même dans un comportement violent par l'approche des techniques de limitations de mouvements et de gestes contenant
- Identifier les dynamiques des passages à l'acte violents
- Élaborer des procédures de prise en charge et d'accompagnement de situations de violence

Éléments du contenu

- Séances d'apports théoriques et échanges autour de la violence
- Séances d'exercices de gestion physique et apprentissage des techniques de limitations de mouvements
- Élaboration de modalités de travail autour de cette problématique

Modalités pédagogiques

Apports théoriques

Exercices et mises en situation de gestion physique (tenue adaptée requise à la pratique en dojo)

Alternance des approches et des apports théoriques et pratiques

Échanges, débats

Nombre de places : 18 places

Date limite d'inscription :

Le 28/02/2020

Durée :

4 jours

Dates :

Du 20/04/2020 (14h) au
24/04/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Delphine THEAUDIN
psychologue clinicienne
Thierry QUEAU SLEIMAN
directeur d'établissement
de placement à la PJJ
développeur et moniteur
TLM

Public visé :

CPIP et personnels de
surveillance
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**

Tenue de sport obligatoire
(travail en dojo)
Parler français couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.enap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.enap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Identifier les principes de base de la justice restaurative (module 1)

Dans le cadre du Module 1 intitulé « généralités sur les rencontres restauratives », il s'agit de s'approprier les principes de base de la justice restaurative.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir la justice restaurative
- Identifier la mise en œuvre globale des rencontres restauratives
- Repérer le partenariat et les membres de la communauté
- Orienter les infracteurs
- Préparer et animer les rencontres restauratives
- Identifier les aspects psychosociaux des rencontres

Éléments du contenu

- La (re)découverte et les définitions de la justice restaurative
- Le cadre normatif de la justice restaurative
- La mise en œuvre globale des rencontres restauratives (protocole, déroulement et interactions)
- Partenariats et coordination
- Les membres de la communauté
- L'orientation des infracteurs
- La préparation des rencontres restauratives
- L'animation des rencontres restauratives
- Approche psychologique et sociale des rencontres restauratives

Modalités pédagogiques

Apports didactiques
Mises en situation

Nombre de places : 20 places

**Date limite d'inscription :**

1^{re} session : le 02/01/2020

2^e session : le 10/07/2020

Durée :

4 jours

Dates : 2 sessions au choix

Du 24/02/2020 (14h) au
28/02/2020 (12h)

Ou

Du 21/09/2020 (14h) au
25/09/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Institut Français pour la
Justice Restaurative (IFJR)

Public visé :

Personnels pénitentiaires
Agents du ministère de la
justice
Magistrats
Auxiliaires de justice
Membres du secteur
associatif habilité justice
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**

Parler français
couramment

Responsable :

Ondine Tavernier

[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Coordonner des cercles de soutien et de responsabilité (Justice restaurative module 2)

Le module 2 « justice restaurative » consacré aux cercles de soutien et de responsabilité (CSR) a pour objectif principal de former les agents y participant à l'organisation et à la coordination de ce type de dispositif mais aussi de leur donner suffisamment d'informations pour leur permettre de présenter ces dispositifs aux membres de leurs équipes et aux partenaires.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier le protocole
- Identifier le fonctionnement des cercles de soutien et de responsabilité
- Identifier le déroulement d'un CSR
- Mettre en œuvre les enseignements liés à la constitution d'un CSR

Éléments du contenu

- Historique et généralités sur les cercles de soutien et de responsabilité
- Présentation générale du protocole
- Convention de partenariat, groupe projet et cahier des charges
- Recrutement formation et missions du coordonnateur du cercle
- Recrutement du membre principal du cercle (personne détenue)
- Choix, formation et missions des bénévoles du premier cercle
- Choix et missions des membres du second cercle
- Déroulement du cercle

Modalités pédagogiques

Apports didactiques
Mises en situation

Nombre de places : 16 places

**Date limite d'inscription :**

1^{re} session : le 17/04/2020

2^e session : le 24/04/2020

Durée :

4 jours

Dates :

2 sessions au choix :

Du 08/06/2020 (14h) au

12/06/2020 (12h)

ou

Du 15/09/2020 (14h) au

19/06/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Institut Français pour la Justice
Restaurative (IFJR)

Public visé :

Personnels pénitentiaires
Agents du ministère de la
justice
Magistrats
Auxiliaires de justice
Membres du secteur associatif
habilité justice
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /**Pré requis :**

Justifier de la participation au
module1

Parler français couramment

Responsable :

Ondine Tavernier

[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado

Animer des médiations restauratives (Justice restaurative module 2)

Le module 2 « justice restaurative » consacré à la médiation restaurative a pour objectif principal de former les agents y participant à la préparation et à l'animation de ce type de dispositif mais aussi de leur donner suffisamment d'informations pour leur permettre de présenter ces dispositifs aux membres de leurs équipes et aux partenaires.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier le processus de médiation et son déroulement
- Identifier le protocole des Médiations Restauratives
- Identifier les éléments nécessaires à la préparation de la rencontre
- Identifier les éléments importants lors de l'animation de la rencontre
- Identifier le cadre de la médiation

Éléments du contenu

- Rappel théorique sur le processus de médiation
- Rappel théorique du déroulement du processus
- Savoir être, savoir faire
- Présentation générale du protocole (convention de partenariat, groupe projet, cahier des charges, évaluation)
- Aspects généraux de la préparation à la rencontre
- Aspects généraux de la rencontre de médiation
- Cadre de la médiation
- Déroulement de médiations restauratives sur la semaine (entretiens de préparation, rencontres de médiation)

Modalités pédagogiques

Apports théoriques
Jeux de rôle
Méthode participative
Analyse critique

Nombre de places : 16 places

**Date limite d'inscription :**

1^{re} session : le 17/01/2020

2^e session : le 24/01/2020

Durée :

4 jours

Dates :

2 sessions au choix

Du 09/03/2020 (14h) au
13/03/2020 (12h)

ou

Du 16/03/2020 (14h) au
20/03/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Institut Français pour la Justice
Restaurative (IFJR)

Public visé :

Personnels pénitentiaires
Personnels pénitentiaires
Agents du ministère de la
justice
Magistrats
Auxiliaires de justice
Membres du secteur associatif
habilité justice
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /**Pré requis :**

Justifier de la participation
au module 1

Parler français couramment

Responsable :

Ondine Tavernier

[liste.énap-Département-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Département-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Animer des rencontres détenus/victimes (RDV), des rencontres condamnés/victimes (RCV) (Justice restaurative module 2)

Le module 2 « justice restaurative » consacré aux rencontres détenus/victimes (RDV) et aux rencontres condamnés/victimes (RCV) a pour objectif principal de former les agents y participant à l'animation de ces rencontres mais aussi de leur donner suffisamment d'informations pour leur permettre de présenter ces dispositifs aux membres de leurs équipes et aux partenaires.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les différentes phases préparatoires
- Identifier le déroulement des RDV/RCV
- Mettre en œuvre les enseignements liés à la préparation des rencontres
- Mettre en œuvre les techniques d'animation des rencontres

Éléments du contenu

- Rappel théorique sur le déroulement du processus
- Présentation générale du protocole (convention de partenariat, comité de pilotage, cahier des charges, évaluation)
- Aspects généraux et techniques de la préparation et de l'animation des rencontres
- Mises en situation sur la base de la réalisation d'une RDV (entretiens préparatoires, rencontres de groupes préparatoires personnes victimes et personnes auteurs, réalisation des 5 séances plénières, rencontre bilan)

Modalités pédagogiques

Apports théoriques
Mises en situation

Nombre de places : 16 places



Date limite d'inscription :

1^{re} session : le 14/02/2020
2^e session : le 27/08/2020

Durée :

4 jours

Dates :

2 sessions au choix

Du 06/04/2020 (14h) au
10/04/2020 (12h)

Ou

Du 19/10/2020 (14h) au
23/10/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Institut Français pour la
Justice Restaurative (IFJR)

Public visé :

Personnels pénitentiaires
Agents du ministère de la
justice
Magistrats
Auxiliaires de justice
Membres du secteur
associatif habilité justice
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission / Pré requis :

Justifier de la participation
au module 1
Parler français couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.enap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.enap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Analyser les pratiques de Justice restaurative (module 3)

Le module 3 « justice restaurative » consacré à l'analyse des pratiques a pour objectif principal de permettre aux agents ayant participé à l'organisation et/ou à l'animation d'un dispositif de Justice Restaurative de pouvoir échanger sur cette expérience mais aussi de bénéficier d'une supervision a posteriori.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser des pratiques de rencontres restauratives
- Comprendre les enjeux de la supervision technique, déontologique et éthique des rencontres restauratives

Éléments du contenu

- Analyse des pratiques : orientation, préparation, animation, clôture de la rencontre restaurative
- Les membres bénévoles de la communauté
- Éléments psychologiques et sociaux des situations rencontrées lors de l'animation des mesures de justice restaurative
- Outils d'analyse dans le cadre de la supervision technique

Modalités pédagogiques

Apports théoriques
Mises en situation
Analyse des pratiques

Informations complémentaires

Évaluation écrite au cours de la formation ou jury d'évaluation

Nombre de places : 15 places

**Date limite d'inscription :**

Le 10/09/2020

Durée :

4 jours

Dates :

Du 30/11/2020 (14h) au
04/12/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Institut Français pour la
Justice Restaurative
(IFJR)

Public visé :

Personnels pénitentiaires
Agents du ministère de la
justice
Magistrats
Auxiliaires de justice
Membres du secteur
associatif habilité justice
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /**Pré requis :**

Justifier de l'animation
d'une mesure de justice
restaurative
Rédiger un mémoire sur
la réalisation de cette
action
Parler français
couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

María-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Animer des formations en justice restaurative (Justice restaurative module 4)

Le module 4 « justice restaurative » consacré à la formation de formateurs en justice restaurative a pour objectif principal de faciliter les transferts de connaissance en matière de justice restaurative.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation les agents seront en capacité de :

- Former à la justice restaurative
- Encadrer la mise en place de projets de rencontres restauratives en milieu ouvert ou fermé

Éléments du contenu

- Ingénierie pédagogique :
 - Former au sein de son service aux principes généraux de la justice restaurative
 - Sensibiliser aux modalités d'accompagnement d'un programme de justice restaurative
 - Construction et adaptation d'outils pédagogiques
 - Élaborer une session de formation en justice restaurative
- Prise de parole en public
 - Théorie de la communication
 - Posture personnelle et positionnement pédagogique

Modalités pédagogiques

Apports théoriques
Aspects praxéologiques
Mises en situation

Informations complémentaires

Évaluation écrite au cours de la formation ou jury d'évaluation

Nombre de places : 12 places

**Durée :**

4 jours

Dates :

À déterminer

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Institut Français pour la Justice Restaurative (IFJR)/
Énap

Public visé :

Personnels pénitentiaires
Agents du ministère de la justice
Magistrats
Auxiliaires de justice
Membres du secteur associatif habilité justice
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /**Pré requis :**

Justifier de la participation au module 3
Parler français couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr

Assistante :

María-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Identifier les fondamentaux des modules de respect

Le module de respect est un dispositif qui s'inscrit dans une relation positive et de respect entre acteurs et usagers.

Cette formation vise à permettre aux agents intéressés ou investis dans un projet de « Module de Respect », d'acquérir les fondamentaux nécessaires dans le cadre d'une ouverture ou d'une amélioration du dispositif déjà existant.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Découvrir le système pénitentiaire espagnol
- Connaître la genèse et le fonctionnement des modules de respect mis en place en Espagne
- Appréhender la méthodologie de mise en place des modules de respect en France
- Connaître la recherche menée en France sur les modules de respect
- Comprendre les mécanismes psychosociaux sous-jacents au dispositif

Éléments du contenu

Cette formation propose une approche pratique et théorique suivant 3 regards croisés et complémentaires :

- Apports sur le dispositif des modules de respect espagnols ayant servi de référence pour sa mise en œuvre en France avec échanges et mesure de l'écart avec le dispositif des modules de respect tel qu'il a été déployé en France
- Retout d'expérience sur les éléments pratiques et méthodologiques permettant l'ouverture d'un module de respect dans de bonnes conditions et échanges sur le travail préparatoire à l'ouverture d'un module de respect
- Présentation des apports scientifiques apportant une compréhension des mécanismes psychosociaux sous-jacents au dispositif et sur l'étude scientifique du fonctionnement des modules de respect de plusieurs établissements de métropole
- Ces trois approches seront complétées par des expériences d'établissements
- Témoignages d'expériences

Modalités pédagogiques

Exposés
Échanges
Exercices
Témoignages

Nombre de places : 30 places



Durée :
3 jours

Dates :
2^e trimestre

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenants :
Formateurs Énap
Experts

Public visé :
Tout public impliqué dans un projet de module de respect
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission / Pré requis :
Parler français couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Utiliser la méthode PILATES MATWORK 1 auprès des personnes détenues

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mission d'accompagnement et de suivi des personnes placées sous main de justice.

Son objectif est de développer des activités adaptées aux publics détenus dont l'état de santé ou la vulnérabilité les éloigne des pratiques sportives.

La méthode PILATES est abordée ici à différents niveaux de prévention dite universelle, sélective et ciblée tant en prévention primaire que secondaire.

Cette formation permettra aux intervenants des établissements pénitentiaires d'organiser auprès des personnes détenues un cycle Méthode PILATES.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Décrire les 6 principes clés de la méthode PILATES
- Reproduire les exercices pour débutants et intermédiaires
- Corriger les défauts de placement ou d'exécution des pratiquants
- Mettre en œuvre des séances de PILATES

Éléments du contenu

- Les bases de la méthode PILATES :
 - Le mouvement maîtrise, fluidité, précision
 - Les trois types de respiration
 - Le centrage et la stabilité
- Les exercices
 - Apprentissage des 16 mouvements fondamentaux, leurs objectifs, leurs points d'attention, les muscles moteurs et stabilisateurs
- La construction d'une séance PILATES
 - L'échauffement
 - La séance
- Validation de la formation
 - Certification MATWORK 1

Modalités pédagogiques

Alternance de séquences théoriques avec des mises en situation

Nombre de places : 15 places

Date limite d'inscription :
Le 06/12/2019

Durée :
4 jours

Dates :
Du 27/01/2020 (14h) au
31/01/2020 (12h)

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenant :
Professeur certifié PILATES

Public visé :
Moniteurs de sport
Personnels des EPM
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Connaissances en
anatomie
Parler français
couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Encadrer les disciplines sportives des Jeux Olympiques d'été au Japon

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mission d'accompagnement et de suivi des personnes placées sous main de justice. Elle permettra aux intervenants des établissements pénitentiaires d'organiser et d'encadrer des activités sportives en lien avec les 32^{es} jeux olympiques d'été.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Présenter le pays organisateur
- Citer les points clés de la compétition
- Énumérer les différentes formes d'handicaps

Éléments du contenu

- Les Jeux Olympiques
 - Histoire
 - Organisation de la 32^e édition
 - Focus sur les disciplines olympiques d'été : Aviron, Athlétisme, Tennis de Table
- Le handisport
 - Les différents handicaps : approche clinique & psycho-sociale
 - Les enjeux de l'inclusion
 - Mise en situation sportive en situation de handicap
- Le Japon
 - Les villes hôtes
 - Histoire des Jeux olympiques au Japon
 - Disciplines olympiques inventées au Japon

Modalités pédagogiques

Alternance de séquences théoriques et de mises en situation

Nombre de places : 20 places

Date limite d'inscription :
Le 03/04/2020

Durée :
4 jours

Dates :
Du 25/05/2020 (14h) au
29/05/2020 (12h)

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenants :
Intervenants Extérieurs
Intervenants Énap

Public visé :
Moniteurs de sport
Personnels des EPM
Personnels des SPIP
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission / Pré requis :

- Avoir un projet à caractère sportif en lien avec les jeux olympiques.
- Savoir nager
- Parler français couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Acquérir les fondamentaux du management de proximité

Un manager de proximité a pour tâche d'encadrer son équipe pour atteindre les objectifs fixés pour le service. Il doit aussi créer les conditions de cohésion et de motivation au sein de l'équipe pour améliorer efficacité et performances. Dans son quotidien professionnel, le manager de proximité doit donc adapter son management face aux différentes personnalités qui composent son équipe, gérer les situations tendues ou conflictuelles qui peuvent surgir et mettre en place des outils qui favorisent la motivation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir l'écoute active
- Émettre une critique
- Formuler une demande
- Lister les différentes natures de conflit
- Suggérer les conditions pour mener un entretien efficace de gestion de conflit
- Citer des leviers de la motivation pour pallier une éventuelle démotivation

Éléments du contenu

- Établir une communication de qualité
- Mieux s'affirmer situation par situation
- Exercer son rôle et adapter son style de management
- Animer et conserver une équipe motivée

Modalités pédagogiques

La formation sera composée de réflexions individuelles et collectives

Auto-observations

Jeux de rôle

Études de cas

Nombre de places : 12 places

Date limite d'inscription

Le 27/03/ 2020

Durée :

4 jours

Dates :

Du 25/05/2020 (14h) au
29/05/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenant :

Prestataire

Public visé :

En priorité : secrétaires administratifs et adjoints administratifs en position de responsables de service
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /

Pré requis :

Parler français couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
liste.ened-Departement-Relation-international@justice.fr

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Manager avec les cartes mentales

Le cadre est confronté quotidiennement à des situations complexes, à une multitude d'informations à traiter et à organiser. Les cartes mentales peuvent être d'une aide appréciable : elles peuvent permettre de formaliser, synthétiser, organiser.

Cette formation permettra au cadre d'utiliser les cartes mentales dans ses activités managériales.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les différentes utilisations des cartes mentales pour un cadre
- Identifier les caractéristiques et principes de base des cartes mentales
- Acquérir la méthodologie de construction de cartes mentales
- Utiliser une application de carte mentale

Éléments du contenu

- Réunions : préparer ses réunions, animer ses réunions
- Projets : formaliser un projet, suivre un projet
- Analyse : synthétiser un texte, organiser ses idées, réaliser un brainstorming
- Communication : prendre des notes, réaliser un compte rendu, présenter un problème, un projet, une situation

Modalités pédagogiques

Exploration des différentes fonctionnalités de la carte mentale

Réalisation de diverses cartes mentales

Utilisation de l'application de carte mentale sur des exercices différents

Échanges sur les possibilités d'utilisation des cartes mentales

Nombre de places : 8 places

Date limite d'inscription :

1^{re} session : le 06/02/2020

2^e session : le 31/07/2020

Durée :

3 jours

Dates : 2 sessions au choix

Du lundi 30 mars (14h) au
jeudi 2 avril 2020 (12h)

Ou

Du lundi 5 octobre (14h)
au jeudi 8 octobre 2020
(12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Atelier du numérique

Public visé :

Cadres

Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /**Pré requis :**

Parler français
couramment

Responsable :

Ondine Tavernier

[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Mobiliser les leviers efficaces du courage en management dans un contexte de changement

Le courage managérial est particulièrement attendu des managers en situation de changement. Or, c'est justement lors des changements que le manager est le plus insécurisé.

Cette formation permettra au cadre de renforcer son influence en interne en mobilisant des leviers efficaces du courage managérial.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Apprendre à savoir dire
- Assumer ses décisions
- Se remettre en question

Éléments du contenu

- Définir le courage managérial
- Être courageux : avantages et inconvénients
- Diagnostiquer son courage en fonction de sa personnalité et du contexte professionnel
- Être courageux et habiliter les autres à l'être

Modalités pédagogiques

Apports théoriques structurants
Échanges de pratiques professionnelles et managériales
Auto diagnostics

Nombre de places : 12 places

Date limite d'inscription :

Le 21/02/ 2020

Durée :

2 jours

Dates :

Du 07/04/2020 (09h) au
08/04/2020 (17h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenant :

Prestataire de l'Institut
Régional
d'Administration (IRA) de
Nantes

Public visé :

Cadres pénitentiaires
Cadres de structures
partenaires
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /

Pré requis :

Parler français
couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

María-Jésus Copado
05.53.98.90.93

De la morale des fables à l'éthique managériale : Quels enseignements pour nos pratiques managériales ?

Cette formation propose de se former au management par des histoires, des modèles et par le "détour" sur soi.

En quoi la morale des fables peut aider le manager à conserver ses valeurs, se questionner sur ses pratiques et assurer pleinement ses missions selon des modalités extrêmement variées ?

La Fontaine était un observateur lucide du comportement humain. En mettant de la distance avec la réalité, les fables, par leur dimension symbolique, offrent une liberté pour toute analogie avec des situations réelles. En lui permettant de faire un pas de côté dans une période à forte pression de l'institution, des attentes des agents, elles aident le manager, aujourd'hui rôdé aux techniques de toutes sortes, à trouver des réponses à des questions autant éthiques que fonctionnelles.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer par analogie les questions relevant du management dans certaines fables de La fontaine
- Déduire des fables les concepts, pratiques et postures à appliquer aux trois niveaux managériaux : stratégique, intermédiaire et de proximité
- Identifier les postures les plus adéquates dans la perspective d'un management durable

Éléments du contenu

- Définition et lien entre les fables et le management, les morales et l'éthique managériale
- Étude des valeurs, des morales, de l'éthique dans une vingtaine de styles managériaux
- Mise en relation des morales de fables avec des styles managériaux
- Définition et identification, à partir des morales de fables, de son éthique managériale

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et travaux de groupe

Nombre de places : 15 places

Date limite d'inscription :

Le 14/02/ 2020

Durée :

2 jours

Dates :

Du 30/03/ 2020 (14h) au
01/04/ 2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenant :

Rémi CASANOVA, Com'
conseil

Public visé :

Tout personnel
d'encadrement
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /

Pré requis :

Parler français couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.enap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.enap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Savoir lâcher prise et prendre du recul pour plus d'efficacité professionnelle

Lorsque l'on passe le plus clair de son temps à répondre aux sollicitations de toutes et de tous, il faut accepter de renoncer à « son obligation de perfection » pour ne pas s'épuiser. Or, chacun s'inflige une cadence cherchant à faire de son mieux. La pression monte, on finit par se sentir submergé, acculé par les impératifs et les relations tendues. On perd ses priorités et on ne parvient plus à prendre de la distance face aux aléas professionnels. Pourtant, pour un quotidien plus efficace et pour protéger son équilibre, il est primordial de savoir se déconnecter de son milieu, désamorcer à temps la spirale de l'épuisement professionnel.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Renoncer au mirage du contrôle absolu pour contribuer à la qualité de vie au travail
- Prendre du recul pour protéger son équilibre et celui de ses collaborateurs
- Maîtriser les techniques professionnelles de l'affirmation de soi pour retrouver énergie et son estime de soi

Éléments du contenu

- Renoncer au mirage du contrôle absolu
 - Identifier les bénéfices du lâcher-prise
 - Dompter l'angoisse de la perte de contrôle
 - Traiter les peurs associées à la perte de contrôle
- Savoir prendre du recul
 - Repérer les indicateurs du déséquilibre
 - Désamorcer à temps la spirale de l'épuisement professionnel
 - Oser la déconnexion provisoire mais complète
 - Savoir prendre soin de son corps pour mieux piloter son cerveau
- Cultiver l'art de lâcher-prise
 - Repérer les pièges des relations professionnelles et distinguer les vrais conflits des faux problèmes
 - Esquiver les interruptions, les sollicitations, les tentations continues
 - Savoir se débarrasser des pensées automatiques, de la pollution mentale et des fixettes
 - Savoir mettre concrètement son mental en mode « pause »
- Développer sa résilience
 - Reconstruire ses schémas cognitifs
 - Redéfinir ses vraies priorités
 - Organiser son indisponibilité provisoire
 - L'ABC de la « simplicité volontaire »
- Développer son énergie et affirmer sa personnalité
 - Déployer son estime de soi
 - Accepter et faire accepter ses limites
 - Savoir formuler une exigence, une critique
 - Savoir collaborer étroitement avec une forte personnalité

Modalités pédagogiques

Supports de cours
Exercices pratiques
Mises en situation

Nombre de places : 12 places

Date limite d'inscription :

Le 28/08/2020

Durée :

3 jours

Dates :

Du 06/10/2020 (09h) au
08/10/2020 (17h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenant :

Prestataire : Institut
François BOCQUET

Public visé :

Cadres et chefs de
service
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**

Parler français
couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

S'affirmer avec agilité

Oser dire non à des collaborateurs ! Il est parfois difficile d'oser être soi-même dans un contexte professionnel. Ce refoulement du naturel exige souvent un travail émotionnel déstructurant, épuisant, parfois même inutile et contre-productif. Cette formation permettra au stagiaire de s'affirmer avec agilité à travers des expériences vécues.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Construire son image professionnelle pour assumer son rôle avec aisance
- Développer une attitude de force tranquille pour exercer une influence crédible
- Maîtriser les techniques professionnelles de l'affirmation de soi
- Faire face de façon souple à la perturbation, la pression, l'agressivité, l'incivilité

Éléments du contenu

- Développer son aisance et agilité relationnelle
 - Développer son estime de soi
 - Développer son aisance naturelle en situation managériale
 - Savoir improviser dans une situation tout à fait inhabituelle
 - Calibrer son attitude sur celle de son interlocuteur
- Déployer son charisme et son influence naturelle
 - Développer sa confiance intérieure depuis son apparence extérieure
 - Éviter le piège des fausses affirmations de soi qui nuisent à la crédibilité : impatience, colère, agressivité, double langage
 - Rester soi-même avec talent
 - Assumer avec sérénité ses fonctions à remplir et ses rôles à jouer : surmonter le trac et la timidité
- S'affirmer au quotidien sur le terrain
 - Renoncer à son obligation de perfection inconditionnelle
 - Affirmer sereinement ses émotions, ses demandes, ses refus et formuler clairement ses besoins
 - Savoir formuler une exigence, une consigne désagréable ou une critique sans abîmer une relation
 - Savoir collaborer avec une forte personnalité
- Absorber avec résilience les perturbations, pressions et agressions
 - S'affirmer tranquillement dans un rapport de force, une négociation au téléphone ou en face-à-face
 - Réagir avec souplesse à l'agressivité, à l'incivilité, aux tentatives de déstabilisation
 - Savoir se protéger du stress, des faux problèmes, des vrais conflits
 - Oser se rendre périodiquement indisponible pour prendre du recul, retrouver son objectivité

Modalités pédagogiques

Supports de cours
Exercices pratiques
Mises en situation

Nombre de places : 12 places

Date limite d'inscription :
Le 31/07/ 2020

Durée :
4 jours

Dates :
Du 21/09/2020 (14h) au
25/09/2020 (12h)

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenant :
Prestataire : Institut
François BOCQUET

Public visé :
Cadres et Chefs de
service
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Parler français
couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
[liste.enedepartement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.enedepartement-relation-international@justice.fr)

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Établir ou rétablir des relations durables fondées sur la communication authentique et explicite

Dans son quotidien professionnel, le cadre ou le manager de proximité doit gérer des collaborateurs ou agents aux caractères et motivations divers. Il est amené à prévenir les tensions ou conflits qui peuvent surgir, à devoir débloquer une situation. Il peut faire face aux mensonges, à de la mauvaise foi volontaire, à du chantage affectif et doit savoir réagir en fonction du profil de son interlocuteur et de la situation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la personnalité, les motivations et les compétences d'un agent ou collaborateur
- Analyser sa personnalité
- Explorer les grandes familles de caractère
- Repérer les signes du mensonge et de la manipulation
- Identifier et déjouer les situations fausses
- Différencier son style relationnel ou managérial
- Différencier sa réaction en fonction du profil de son interlocuteur et de la situation
- Rétablir des relations durables fondées sur la communication authentique et explicite

Éléments du contenu

- Décoder la personnalité au cours d'un entretien
- Analyser la personnalité de façon scientifique
- Découvrir les caractères dans leur diversité
- Gérer la singularité de ses collaborateurs
- Analyser le langage non verbal et verbal
- Identifier les tentatives de manipulation
- Explorer les différentes logiques de manipulation
- Déjouer les stratégies de manipulation

Modalités pédagogiques

Supports de cours
Exercices pratiques
Mise en situation

Nombre de places : 12 places

Date limite d'inscription

Le 30/04/2020

Durée :

4 jours

Dates :

Du 15/06/2020 (14h) au
19/06/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenant :

Prestataire Institut
François BOCQUET

Public visé :

Cadres et chefs de
service
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /**Pré requis :**

Parler français
couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
liste.enap-Departement-Relation-international@justice.fr

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Argumenter, persuader, influencer grâce aux techniques de communication et de l'art oratoire

Comment faire passer une idée, séduire ses interlocuteurs... ? Persuader et influencer n'est pas un talent inné. Cette formation se propose de vous donner des clés pour élaborer une stratégie d'argumentation efficace.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser les préoccupations de son interlocuteur et les enjeux réels de sa présentation
- Préparer son argumentaire en se posant les bonnes questions : clarifier ses objectifs
- Construire un plan approprié à la situation : savoir être complet tout en restant cohérent et concis
- Faire un exposé stimulant : l'implication personnelle de l'interlocuteur, la pertinence des illustrations
- Utiliser les fondamentaux de la rhétorique : types d'arguments, figures de style, travail du message

Éléments du contenu

- Construction d'un argumentaire adapté au profil psychologique de son interlocuteur
 - Les composantes d'un argument efficace
 - Les besoins psychologiques de son interlocuteur
 - Profiler ses arguments de façon à y répondre
- Les techniques de prise de parole en public et les fondamentaux de la communication non verbale
 - Les outils d'une prise de parole efficace
 - Capturer l'attention du public et gérer son trac
 - Les techniques gestuelles du charisme (les lois du geste)
 - Construction et déroulement d'un argumentaire performant
 - Production d'un discours structuré sans préparation
 - Traitement des objections et comportement face aux publics difficiles
- Les fondamentaux de la communication non violente
 - Obtention de l'adhésion au sujet d'une proposition ou d'une requête difficile
 - Recadrage sans démotiver ni blesser
 - Savoir dire non sans heurter
- Quelques techniques d'influencer
 - Faire émerger des besoins inédits chez son interlocuteur grâce à l'art du questionnement
 - Lever les résistances au changement grâce aux techniques d'écoute

Modalités pédagogiques

Exercices pratiques
Mises en situation

Nombre de places : 12 places

Date limite d'inscription :
Le 03/04/ 2020

Durée :
4 jours

Dates :
Du 25/05/2020 (14H30)
au 29/05/2020 (12h)

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenant :
Institut François BOCQUET

Public visé :
Cadres
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission / Pré requis :
Parler français couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Communiquer et développer des relations positives de travail

Les relations professionnelles sont importantes pour trouver de la satisfaction dans le travail.

Améliorer la qualité des échanges est un point essentiel pour élaborer une collaboration efficace fondée sur la motivation, l'esprit d'équipe. Pour construire des relations positives de travail, vous devez être prêt à écouter vos collègues, à communiquer et respecter les autres ainsi que vous-même.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer l'importance de la dimension relationnelle dans les relations de travail
- Identifier les enjeux des relations interpersonnelles
- Faire évoluer son mode de communication en pratiquant l'écoute active
- Appliquer les techniques pour développer ses compétences en communication verbale et non verbale
- Analyser ses émotions
- Déterminer les leviers assurant la qualité de vie au travail

Éléments du contenu

- Les facteurs qui influencent le leadership relationnel
- Les compétences utiles à une bonne communication
- S'exercer à l'écoute active
- La dimension émotionnelle des relations
- La répercussion de ses propres émotions sur ses collègues
- Prévention des risques psychosociaux
- Gestion des conflits, gestion de personnalité difficile

Modalités pédagogiques

Alternance de séquences théoriques avec des mises en situation vécues

Échanges d'expériences

Questionnaire préliminaire recensant les situations vécues auxquelles les agents sont exposés

Nombre de places : 12 places

Date limite d'inscription :

Le 24/07/2020

Durée :

3 jours

Dates :

15/09/2020 (14h) au

18/09/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenant :

Prestataire DESPAGNE

Public visé :

Chefs de service

Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /

Pré requis :

Parler français

couramment

Responsable :

Ondine Tavernier

[liste.enap-Departement-](mailto:liste.enap-Departement-Relation-international@justice.fr)

[\[international@justice.fr\]\(mailto:international@justice.fr\)](mailto:Relation-</p></div><div data-bbox=)

Assistante :

Maria-Jésus Copado

05.53.98.90.93

Gérer ses émotions pour mieux communiquer

Communiquer efficacement nécessite de maîtriser au mieux ses émotions. Cette formation vise à permettre aux participants de mieux se connaître afin de mieux communiquer.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier ses points forts et ses axes de progrès
- Contrôler les outils fondamentaux dans l'échange : corps, voix, regard écoute
- Maîtriser la respiration émotionnelle
- Utiliser la méthode pour dédramatiser une situation, l'accepter pour mieux la gérer

Éléments du contenu

- Redécouverte des fondamentaux de l'acteur
 - Le corps, outil fondamental dans l'échange, miroir des émotions
 - La voix, son timbre, son rythme renforcent le poids des mots
 - Le regard, participe activement - tout comme le corps - à la communication non verbale et pose des enjeux qu'il faut connaître et maîtriser
 - La respiration, apporte sérénité, assurance et gestion de ses émotions
 - L'écoute, permet de mieux comprendre l'interlocuteur
- Gestion des émotions
 - Travail corporel, étude des tensions corporelle : comment y remédier ?
 - L'importance d'avoir un corps décontracté
 - Rappel des fondamentaux
 - Étude du schéma respiratoire. Quel est l'impact de la respiration ? Comment la gérer et la maîtriser ?
 - Établir le parallèle avec la respiration thoracique et la gestion des émotions
 - Séance de relaxation
- Confirmation par la méthode gestalt des thèmes abordés les jours 1 et 2
 - Présentation de la méthode « Gestalt » – mon clown émotionnel
 - L'adaptabilité par mon clown Gestalt
 - J'écoute et je comprends mieux – la reformulation
 - Dédramatiser une situation, l'accepter pour mieux la gérer

Modalités pédagogiques

Mise en pratique des fondamentaux par des exercices techniques
Alternance de séquences théoriques avec des mises en situation

Nombre de places : 12 places

Date limite d'inscription :
Le 07/02/2020

Durée :
3 jours

Dates :
Du 24/03/2020 (9h) au
26/03/2020(17h)

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenant :
Prestataire BAUDUIN

Public visé :
En priorité : Attachés et
secrétaires administratifs
chefs de service
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Parler français
couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
[liste.enap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.enap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

S'affirmer en osant prendre SA parole

Cette formation vise à mobiliser les ressources du stagiaire pour qu'il élabore ses propres réponses et leur mise en œuvre en se confrontant, par le biais d'expériences vécues et parlées, à ses difficultés pour les dépasser. Ce travail exigeant nécessite une grande implication relationnelle, émotionnelle et corporelle.

Objectifs pédagogiques

À la fin de la session, le stagiaire sera capable de :

- Démontrer de l'assurance et de la confiance en soi en situation déstabilisante
- Développer sa capacité de prise de décision et le sens de l'initiative
- Intensifier sa qualité de concentration, d'écoute et de communication
- Oser affirmer Sa parole en public, en réunion, en situation professionnelle
- Se distancier des conflits et faire de son émotivité une alliée

Éléments du contenu

- Travail de la qualité de présence à soi, aux autres
- Conscience du corps et de l'espace
- Travail de la fluidité verbale, l'improvisation

Modalités pédagogiques

Mises en situation
Aucun travail sur table

Nombre de places : 12 places

Date limite d'inscription :

1^{re} session : le 09/01/2020
2^e session : le 09/01/2020

Durée :

4 jours

Dates : 2 sessions au choix

Du 02/03/2020 (10h) au
06/03/2020 (12h)
Ou
Du 09/03/2020 (10h) au
13/03/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenant :

Stéphane HOPPENOT

Public visé :

Tout public intervenant en
milieu pénitentiaire
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission / Pré requis :

Parler français couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Communiquer avec talent

Dans un monde évoluant vers toujours plus de personnalisation, il est devenu indispensable d'acquérir des compétences relationnelles de plus en plus poussées. Cette formation permettra au stagiaire de maîtriser les outils et techniques nécessaires pour gérer ses relations professionnelles efficacement et de se positionner avec adresse dans les situations, même les plus délicates.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- Soigner son impact personnel dès le premier contact
- Se mettre rapidement en phase avec son interlocuteur
- S'exprimer avec tact dans la relation de face à face
- Amener adroitement son interlocuteur à modifier son point de vue
- Intégrer les subtilités de la diplomatie
- Gérer les situations embarrassantes ou complexes

Éléments du contenu

- Création de la confiance
 - Image de soi projetée : évaluation avec l'outil Performances-Talents
 - Dosage de l'estime de soi, l'élégance de la présentation et le charisme des postures
 - Attitude bienveillante
 - Composantes de l'intelligence émotionnelle
- Compréhension de son interlocuteur
 - Émotions et l'état ponctuel de son interlocuteur
 - Carte mentale de son interlocuteur : besoins, croyances, valeurs et référentiel
 - Création progressive du lien par la synchronisation des postures et des phrases en utilisant les techniques de PNL
- Communication en souplesse
 - Organisation de ses arguments de manière claire et structurée
 - Exposer son point de vue sans susciter de résistance
 - Convaincre avec légèreté : le choix des mots appropriés, des métaphores parlantes et des exemples pertinents
 - Réponse aux questions délicates
- Influence positive
 - Adaptation aux interlocuteurs selon qu'ils sont plutôt objectifs (mode rationnel) ou plutôt subjectifs (mode émotionnel)
 - Cinq leviers d'influence
 - Susciter l'implication personnelle : le partage des valeurs et la mise en place d'actions communes
 - Réponse adaptée aux enjeux et aux besoins réels de son interlocuteur : la proposition à choix multiples

Modalités pédagogiques

Apports didactiques
Exercices pratiques

Nombre de places : 20 places

Date limite d'inscription :
Le 30/04/ 2020

Durée :
3 jours

Dates :
Du 23/06/2020 (09h) au
25/06/2020 (17h)

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenants :
Prestataire

Public visé :
Encadrement
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Parler français
couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
[liste.enap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.enap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Prendre la parole en public

Prendre la parole en public est l'une des appréhensions les plus courantes... que l'on manque de confiance en soi ou pas. Il est vrai que bien parler en public et captiver son auditoire demande de la pratique. Cependant, réussir sa prise de parole en public n'a rien d'insurmontable : c'est l'objectif de cette session de formation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Citer les principes de base de la communication
- Distinguer les rôles du verbal, para verbal et non verbal
- Mettre en œuvre les techniques pour maîtriser sa respiration et le rythme de sa voix
- Structurer ses interventions, choisir un plan et ses arguments

Éléments du contenu

- Communication et expression orale
- Préparation physique et mentale : respiration, voix, élocution
- Prise de parole et interactivité, faire s'exprimer, gérer le débat, recadrer, s'exprimer en situation délicate
- Intéresser pour convaincre : facteurs de conviction, structurer ses interventions, choisir ses arguments en fonction du public, introduction et conclusion
- Préparer ses interventions : fil conducteur, supports, dress code, gérer son stress

Modalités pédagogiques

Jeux de rôle
Études de cas
Auto diagnostic

Nombre de places : 12 places

Date limite d'inscription :

Le 31/01/2020

Durée :

3 jours

Dates :

Du 17/03/2020 (09h30) au
19/03/2020 (17h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Prestataire RUAZ

Public visé :

Multi catégoriel
Tout public intervenant
en milieu pénitentiaire
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /**Pré requis :**

Parler français
couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Communication non violente : Expérimenter le pouvoir des mots

La formation vise à «s'approprier l'approche proposée par la CNV (Communication Non Violente) afin d'identifier, de mobiliser et de développer mes compétences relationnelles au service de mon métier». Les mots sont des murs ou des fenêtres...

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Prendre du recul dans des situations tendues pour écouter ce qui se passe en lui
- Décoder ce qui se passe chez l'autre quand il agit
- Poser ses limites sans reproche
- Demander et offrir du soutien à ses collègues dans les moments de sa vie professionnelle

Éléments du contenu

- Porter attention à l'intention
- Mettre de la conscience sur ce qui parasite la communication
- Apprendre et pratiquer les bases du langage CNV afin de clarifier ce qui se passe chez soi
- Faire face à une situation difficile
- Écouter l'autre
- Exprimer un feedback et une appréciation
- Renforcer la coopération

Modalités pédagogiques

À partir des situations professionnelles concrètes apportées par chacun (recueil préalable) : travail personnel, travaux de groupe, mise en situation, jeux de rôle, apports théoriques

Les compétences des participants qui le souhaitent seront mises à profit pour enrichir la formation

Un livret sera remis aux participants

Nombre de places : 15 places



Date limite d'inscription :
Le 24/04/2020

Durée :
4 jours

Dates :
Du 08/06/2020 (14h) au
12/06/2020 (12h)

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenants :
Prestataire

Public visé :
Multi catégoriel
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Parler français
couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Acquérir les notions de base de l'ergonomie

L'ergonomie contribue à l'évolution des conditions de travail. Par l'analyse de l'activité réelle, l'ergonomie apporte des éléments de compréhension pour l'aménagement des espaces, la conception de mobilier, l'innovation de technologie...

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Observer et analyser une situation de travail de façon objective
- Poser des éléments de diagnostic sur une situation de travail
- Argumenter des préconisations efficaces et pragmatiques
- Utiliser l'ergonomie pour optimiser les usages et réduire les risques de Troubles Musculo Squelettiques.
- Lister des acteurs internes et externes pour mettre en œuvre les solutions

Éléments du contenu

- L'ergonomie, définition et concepts
- Des éléments d'observation pour une analyse objective
- Construction d'une argumentation
- Des préconisations et des principes de performance
- Les situations administratives et pénitentiaires
- Ateliers de mise en situation

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive alternant des apports théoriques et des mises en situation avec le groupe

Interactions basées sur l'expérience des participants

Nombre de places : 12 places

Date limite d'inscription :
Le 24 avril 2020

Durée :
4 jours

Dates :
Du 08/06/2020 (14h30)
au 12/06/2020 (12h)

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenants :
Georges GARAUD
Rodolphe POIRALT

Public visé :
Chargés de prévention
Techniciens Hygiène et Sécurité
Chargés d'opération immobilière
Membres du CHSCT
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission / Pré requis :
Parler français couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Identifier les pathologies du bâtiment

La maintenance du patrimoine devient un poste budgétaire important. La technicité des ouvrages, le développement des équipements techniques et la complexité croissante des installations entraînent des responsabilités juridiques importantes obligeant les responsables maintenance à plus de rigueur dans la gestion et l'organisation.

Cette formation a pour objectif la connaissance des principales pathologies du bâtiment, avec pour objectif la mise en place de mesures nécessaires de prévention pour les éviter dans le cadre d'une opération de construction ou de rénovation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Élargir ses connaissances sur la sinistralité dans le bâtiment
- Analyser les principaux désordres du bâtiment et y apporter les remèdes appropriés (structures, façades et toitures)
- Identifier et résoudre les problèmes liés à l'humidité (remontées capillaires, condensation, ventilation)
- Conduire et/ou réorganiser un système de gestion de la maintenance et de l'exploitation sur un patrimoine existant
- Établir un dossier d'exploitation et de maintenance
- Organiser un système de gestion : recueil des données, organisation et planification des interventions
- Conduire un diagnostic sur un patrimoine : méthodologie, outils pratiques, grilles
- Distinguer les principaux systèmes d'information : Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO), Gestion Technique Centralisée (GTC) et Gestion Technique du Bâtiment (GTB), BIM

Éléments du contenu

I - La pathologie du bâtiment

- Pathologies de l'enveloppe
- Pathologies des charpentes bois, des couvertures
- Pathologies des toitures terrasses et de leurs revêtements d'étanchéité
- Pathologies liées à l'humidité
- Ventilation des locaux d'habitation et des bâtiments tertiaires

II – La maintenance immobilière

- Politique d'exploitation et de maintenance d'un patrimoine
- Mise en place d'un système de gestion de patrimoine

Modalités pédagogiques

Apports didactiques
Cas pratiques
Échanges à partir de cas existants

Nombre de places : 15 places

Durée :

4 jours

Dates :

2^e trimestre

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Prestataire

Public visé :

Personnel technique de tout grade évoluant en établissement ou en DISP
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission / Pré requis :

Parler français couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
liste.enap-Departement-Relation-international@justice.fr

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Formation au module complémentaire de secours en intervention des personnels de surveillance (SIPS)

L'évolution des missions de sécurité nécessite le renforcement des pratiques opérationnelles de secours à la personne dans le cadre des escortes armées sur la voie publique et de la sécurisation intérieure et périmétrique.

Les agents qui assureront ces missions seront formés par des formateurs de PSC1 titulaires du module complémentaire SIPS.

L'Énap participe à cette formation complémentaire.

Objectifs pédagogiques

- Restituer les techniques et gestes spécifiques au SIPS

Éléments du contenu

- Le personnel de surveillance et son matériel
- Les mises en sécurité
- Le déséquipement
- Les plaies
- Les atteintes liées aux circonstances

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et techniques
Exercices et mises en situation
Validation des acquis et compétences

Nombre de places : 10 places

Durée :
12h

Dates :
À déterminer

Lieu :
Énap

Intervenants :
Formateurs PSC1/SIPS

Public visé :
PREJ
ERIS
ELAC
EJV
UH
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Être titulaire du PSC1
de moins de trois ans
Parler français couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Identifier les fondamentaux de la sécurité dynamique et ses liens avec la relation positive entre les agents de la fonction publique et leurs usagers

Cette formation vise à permettre aux agents confrontés aux différentes formes de violences des usagers d'appréhender des procédures liées au concept de «sécurité dynamique» et d'acquérir les fondamentaux nécessaires pour permettre une relation positive entre les agents de la fonction publique et leurs usagers.

Objectifs Pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender le contenu du concept de sécurité dynamique.
- Mettre en relation le concept de sécurité dynamique avec le fonctionnement d'un service : l'exemple de l'Administration Pénitentiaire.
- Reconnaître les différents dispositifs de mise en œuvre du concept de sécurité dynamique en France.
- Analyser différentes expériences illustrant la mise en place de procédures favorisant la sécurité dynamique.
- Comprendre les mécanismes psychosociaux sous-jacents à la relation positive.
- Participer à la conduite d'un projet mettant en œuvre la sécurité dynamique entre les agents et les usagers.

Éléments du contenu

Cette formation propose une approche pratique et théorique :

- Apports des différents dispositifs favorisant la sécurité dynamique dans le cadre de la prévention des actes de violences dans un service d'État
- Retour d'expériences sur les éléments pratiques et méthodologiques permettant une mise en œuvre dans des conditions favorables de procédures liées à la sécurité dynamique
- Présentation des apports scientifiques consolidant une compréhension des mécanismes psychosociaux sous-jacents au dispositif et de l'étude scientifique du fonctionnement et des conséquences de la relation positive

Modalités pédagogiques

Exposés
Échanges
Exercices
Témoignages

Nombre de places : 15 places



Durée :
3 jours

Date :
4^e trimestre

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenants :
Formateurs Énap
Experts

Public visé :
Tout public impliqué dans
un projet de prévention
des violences
Auditeurs étrangers

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Parler français
couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
[liste.enap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.enap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Concevoir et animer une action de formation en qualité d'intervenant occasionnel

Dans le cadre de la conception et de l'animation d'une action de formation, maîtriser les éléments du contenu ne suffit pas. L'identification d'un processus de formation et l'utilisation de techniques pédagogiques adaptées sont des prérequis nécessaires afin de capter l'attention des participants et de leur offrir des conditions optimales d'apprentissage.

Objectifs pédagogiques

- Repérer ses propres modes de fonctionnement en tant que formateur
- Identifier les principes de base de la pédagogie des apprenants adultes
- Rédiger des supports de formation
- Repérer les règles de fonctionnement du « groupe » afin d'en assurer la dynamique
- Repérer les différentes méthodes pédagogiques interactives
- Analyser les situations difficiles en animation et élaborer des solutions pour y faire face

Éléments du contenu

- La distinction entre but, objectifs de formation et objectifs pédagogiques
- La fiche pédagogique
- Les démarches, méthodes et techniques pédagogiques d'animation
- Les règles de fonctionnement du groupe
- Les outils du formateur : Ice breaker, jeux de présentation, règles de fonctionnement du groupe, jeux d'évaluation, question-réponse, régulation...
- Les techniques innovantes et les jeux pédagogiques
- Test : quel formateur êtes-vous ? Mieux se connaître en tant que formateur
- La gestion des situations d'animation difficiles

Modalités pédagogiques

Apports théoriques
Échanges
Mises en situations
Exercices pratiques (tests)

Nombre de places : 12 places

Date limite d'inscription :

1^{re} session : le 24/01/2020

2^e session : le 10/07/2020

Durée :

4 jours

Dates :

2 sessions au choix

Du 16/03/2020 (14h) au

20/03/2020 (12h)

ou

Du 28/09/2020 (14h) au

02/10/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Joelle GIRAUX-CAUSSIL

Public visé :

Formateurs occasionnels

Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /**Pré requis :**

Parler français

couramment

Responsable :

Ondine Tavernier

[liste.enap-Departement-](#)

[Relation-](#)

international@justice.fr

Assistante :

María-Jésus Copado

05.53.98.90.93

Réaliser des supports de formation multimédia

Le numérique offre la possibilité de réalisation de supports de formation multimédia qui permettent d'enrichir, de renouveler l'approche pédagogique et d'ouvrir le champ de la formation à distance.

Cette session vise à permettre aux formateurs et responsables de formation de développer leurs compétences en matière de réalisation et d'utilisation de supports multimédia.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les utilisations pédagogiques possibles de supports multimédia
- Élaborer des supports de formation multimédia
- Mettre en place des dispositifs d'évaluation au moyen des smartphones

Éléments du contenu

- Analyse technique et pédagogique de supports multimédias à visée de formation
- Présentation de quelques outils de création multimédia utilisables par un formateur
- Réalisations de divers supports :
 - Vidéo d'animation
 - Montage vidéo
 - Image interactive
 - Cartes mentales
 - Quizz avec les smartphones

Modalités pédagogiques

Réalisation de supports multimédia à partir des matériaux apportés par les participants (vidéos, photos, audio, Powerpoint, textes, etc.)

Mise à disposition de tutoriels au travers de la plateforme de formation à distance MoodEnap.

Nombre de places : 8 places

Date limite d'inscription :

1^{re} session : le 17/04/2020

2^e session : le 17/07/2020

Durée :

4 jours

Dates :

2 sessions au choix

Du 08/06/2020 (14h) au

12/06/2020 (12h)

Ou

Du 14/09/2020 (14h) au

18/09/2020 (12h)

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Atelier du numérique

Public visé :

Formateurs et responsables de formation des services déconcentrés et des écoles membres du RESP

Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /**Pré requis :**

Être formateur ou responsable de formation

Responsable :

Ondine Tavernier

liste.enedp-Departement-Relation-international@justice.fr

Assistante :

Maria-Jésus Copado

05.53.98.90.93

Formation d'adaptation à la prise de fonction des formateurs et des responsables de formation

La formation d'adaptation d'une durée totale d'un an se compose d'une période initiale d'enseignements et de stages pratiques, préalable à la prise de fonction et d'un stage probatoire sur le lieu d'affectation.

Objectifs pédagogiques

Cette formation, organisée par l'École nationale d'administration pénitentiaire, doit permettre l'acquisition et le développement des compétences nécessaires aux fonctions de formateur des personnels ou de responsable de formation.

Éléments du contenu

- UF 1 : S'inscrire en tant que formateur et responsable de formation dans son environnement professionnel
- UF 2 : Accompagner et évaluer l'élève ou le stagiaire
- UF 3 : Construire, animer et évaluer un dispositif de formation
- UF 4 (uniquement pour les RF) : Manager un service de formation

Modalités pédagogiques

Apports didactiques
Exercices pédagogiques
Mises en situation

Nombre de places : variable, nous contacter

Durée :

23 semaines dont 5 semaines de stage

Dates :

Du 13/01/2020 au 19/06/2020

Lieu :

Énap – AGEN (France)

Intervenants :

Formateurs Énap
Formateurs associés Énap
Prestataire

Public visé et conditions d'admission :

Agents (surveillants, lieutenants et CPIP) admis à l'issue de l'examen professionnel de formateur/responsable de formation
Auditeurs étrangers parlant français couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Colloque 2020 à l'Université du Pin Agen « Littérature et monde carcéral »

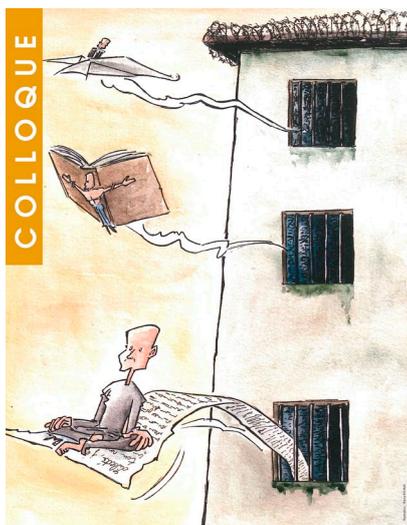
Objectifs pédagogiques

L'univers carcéral constitue depuis longtemps un sujet à part entière de la littérature dans son acception la plus large. Tous modes d'expression ont été utilisés afin de suggérer ou de décrire l'enfermement et ses effets sur l'esprit et le corps.

Quand certains auteurs comme Stendhal décèlent dans l'enfermement des « douceurs », a contrario, d'autres auteurs ont vu avec justesse et ressenti l'expérience angoissante de la fragilité de la vie, de son caractère impitoyable quand des circonstances tragiques vous conduisent en prison, où le compte à rebours vers la mise à mort ou l'exil occupent désormais toutes les pensées.

La littérature permet ainsi de s'échapper, coûte que coûte, d'un espace contraint, par la voie de la création ou, plus simplement, de la lecture. Certains systèmes juridiques reconnaissent même à la lecture un caractère bénéfique sur le condamné. Souvent la lecture laisserait déceler une volonté de réinsertion de la part du détenu. Elle jouerait à tout le moins un rôle apaisant, propre à faciliter l'exécution de la peine. Les relations entre littérature et prison convoquent ainsi le droit, mais aussi d'autres sciences humaines permettant d'appréhender le ressenti de l'individu comme le regard jeté par la société sur l'enfermement. Sans doute les évolutions accompagnent-elles la manière dont nos sociétés conçoivent la prison et plus généralement la peine.

De fait, il existe un paradoxe de l'enfermement, qu'il soit réellement et matériellement subi ou choisi, mérité ou pas, fortuit ou structurel, ou encore purement métaphorique, immatériel, invisible. Les diverses expériences - judiciaire, clinique, littéraire et poétique, politique - individuelles ou collectives lèvent quelque peu le voile sur l'ambiguïté troublante de cette modalité singulière d'existence, à considérer d'ailleurs que l'enfermement puisse être, ou devenir, un mode d'existence...



Un ciel par-dessus le toit

Littérature et univers carcéral
du Moyen Âge à nos jours

2 - 3 avril 2020

Institut droit et économie - AGEN - En partenariat avec l'Énap

Éléments du contenu

- La prison saisie par la littérature
 - Penser la prison
 - Lire et écrire en prison
- La littérature saisie par la prison
 - Expériences carcérales
 - Leçons de prisons

Nombre de places : 100

Durée :

2 jours

Dates :

Du 02/04/2020 (8h30) au
03/04/2020 (17h)

Lieu :

Université d' Agen Le Pin

Intervenants :

Des chercheurs, des
universitaires, des
professionnels du monde
de l'édition et des
professionnels
pénitentiaires
Auditeurs étrangers

Public visé :

Tout public
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /

Pré requis :

Parler français
couramment

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.enap-Departement-
Relation-
international@justice.fr](mailto:liste.enap-Departement-Relation-international@justice.fr)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Le programme sera
téléchargeable sur le site
de l'Énap à partir du 6
janvier 2020

www.enap.justice.fr/

Séminaire 2020 « Identifier les fondamentaux de la sécurité dynamique »

La volonté de faire évoluer les formes relationnelles entre les personnels et les usagers selon un nouveau concept de sécurité permet de relever les nouveaux défis de l'administration pénitentiaire.

Les méthodes de sécurité dynamique contribuent à dépasser les phénomènes de violences, en renouvelant les relations sociales avec les usagers tout en répondant aux objectifs de sécurité.

La sécurité dynamique : quels effets sur la prise en charge des usagers, les relations sociales et les pratiques professionnelles dans l'administration pénitentiaire ?

Ce séminaire vise à permettre aux agents d'acquérir les fondamentaux nécessaires au développement de la sécurité dynamique.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le concept et les enjeux de la sécurité dynamique.
- Identifier les procédures et les outils relevant de la sécurité dynamique.
- Appréhender différentes méthodologies pour la mise en œuvre de la sécurité dynamique.
- Mesurer la place du collectif dans les procédures de prise en charge des usagers.

Éléments du contenu

Ce séminaire propose une approche théorique et pratique par des regards transdisciplinaires :

- La compréhension des violences pour mieux appréhender le rôle de la sécurité dynamique
- La place du collectif dans la prise en charge des usagers
- L'instauration d'une relation de confiance entre les personnels pénitentiaires et les usagers en utilisant des procédures relevant de la sécurité dynamique
- Les limites d'actions et réserves que suscitent les procédures de sécurité dynamique
- Les différentes procédures et outils de la sécurité dynamique :
 - Les modules de respect
 - La médiation animale
 - L'expression collective
 - La médiation relationnelle et la justice restaurative
 - Les facilitateurs et les formations partagées
 - Les programmes de prévention de la récidive et la relation positive...

Modalités pédagogiques

Exposés
Ateliers
Échanges
Témoignages
Films-débats

Nombre de places : 210 places



Durée :
3 jours

Dates :
Du 09 au 11 juin 2020

Lieu :
Énap – AGEN (France)

Intervenants :
Experts
Professionnels
Formateurs Énap

Public visé :
Tout public impliqué dans un projet de prévention des violences
Auditeurs étrangers

Conditions d'admission / Pré requis :
Parler français couramment

Responsable :
Ondine Tavernier
liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Première année de formation de Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP) en qualité d'auditeur libre étranger

Cette formation décline les contenus fondamentaux théoriques et pratiques permettant d'exercer dans un Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation au regard de la réglementation pénale française, des règles pénitentiaires européennes et des règles européennes de la probation.

L'acquisition progressive des compétences professionnelles des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation s'effectuera au cours d'une formation organisée selon le principe de l'alternance. La formation proposée aux auditeurs étrangers concerne la première année de formation, qui se déroulera en 6 cycles de scolarité à l'Énap et en 5 périodes de stages.

Objectifs de formation

La formation initiale doit permettre au CPIP de :

- Se situer dans son environnement professionnel
- Construire son positionnement professionnel
- Accompagner vers la sortie de délinquance
- Assurer le suivi de la personne dans le cadre de l'exécution de la décision de justice

Éléments du contenu

- L'environnement professionnel
- Les mesures judiciaires prises en charge par le SPIP
- Profils des personnes placées sous main de justice
- Évaluation des personnes
- Dispositifs de prise en charge des personnes placées sous main de justice
- Outils et méthodologie de prise en charge individuelle de la personne placée sous main de justice (construction du plan d'accompagnement, conduite des entretiens, rédaction des écrits professionnels, applicatifs informatiques, ...)

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et techniques
Exercices et mises en situation
Stages
Validation des acquis et compétences

Nombre de places : 5 places

Durée :

12 mois

Dates :

Fin août à fin août

Lieux :

Énap et tous lieux utiles déterminés par l'École

Intervenants :

Formateurs de l'Énap et intervenants occasionnels

Public visé :

Auditeurs étrangers

Conditions d'admission /**Pré requis :**

Être titulaire d'un diplôme équivalent une Licence 3 ou d'un diplôme d'assistant de service social/éducateur spécialisé.
Maîtrise parfaite du français

Responsable :

Ondine Tavernier
[liste.énap-Departement-Relation-international@justice.fr](#)

Assistante :

Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93

Première année de formation de Directeur des Services Pénitentiaires (DSP) en qualité d'auditeur libre étranger

Cette formation vise la professionnalisation des élèves pour répondre aux missions du service public pénitentiaire. Elle vise l'acquisition des compétences essentielles à l'exercice des fonctions dévolues aux DSP en établissements pénitentiaires.

Ainsi, les compétences qu'un DSP doit acquérir sont identifiées dans un référentiel métier, défini avec l'administration centrale. De cette matrice est issu un référentiel de formation qui distribue ces compétences dans cinq unités de formation. Ces unités de formation sont déclinées en modules et séquences précises de formation. La formation, en alternant temps de formation à l'Énap et stages, apporte à chacun un apprentissage théorique et pratique complémentaire pour appréhender les fonctions susceptibles d'être exercées dès les premières années de la carrière.

Objectifs pédagogiques

La durée de la formation préalable à la titularisation dans le corps des directeurs des services pénitentiaires est fixée à deux ans. Elle comprend une première année passée en qualité d'élève directeur des services pénitentiaires et une seconde année en qualité de directeur des services pénitentiaires stagiaire. Aussi, la formation proposée aux auditeurs étrangers concerne uniquement cette première année.

Durant cette première année, la formation se déroule à l'École nationale d'administration pénitentiaire en alternance avec des stages en tous lieux utiles déterminés par l'École :

- Établissements pénitentiaires et services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Administration centrale et/ou directions interrégionales des services pénitentiaires ;
- Autres institutions publiques françaises, institutions associées au service public, organismes privés ...

La formation repose sur la transcription en capacités de fiches de fonctions types du référentiel métier des directeurs des services pénitentiaires

La formation porte sur la prise en charge de la population pénale, la gestion des ressources humaines, le management, la gestion économique, budgétaire et financière, la responsabilité pénale et administrative, le contentieux administratif, les droits et obligations des fonctionnaires et plus généralement le droit public, le droit pénal et la procédure pénale ainsi que les finances publiques de l'État incluant la réglementation relative à la passation de marchés publics.

Éléments du contenu

- Se situer dans son environnement professionnel
- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Assurer la prise en charge des publics
- Assurer la sûreté et la sécurité de l'établissement et des personnes
- Manager les services et les ressources

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et techniques

Exercices et mises en situation

Validation des acquis et compétences

Nombre de places : 3 places

Durée :
12 mois

Dates :
Fin septembre à fin septembre

Lieux :
Énap et tous lieux utiles déterminés par l'École

Intervenants :
Direction de la formation

Public visé :
Auditeurs étrangers

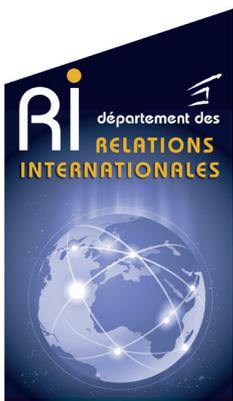
Conditions d'admission / Pré requis :
Être titulaire d'un diplôme universitaire équivalent à une maîtrise (bac+4) et/ou expérience d'encadrement de services pénitentiaires
Maîtrise parfaite du français

Responsable :
Ondine Tavernier
liste_énap-Departement-Relation-international@justice.fr

Assistante :
Maria-Jésus Copado
05.53.98.90.93



Catalogue de formation *INTERNATIONAL*



Conception : Énap – Direction de la Recherche, de la Documentation et des Relations Internationales – Sébastien Poirier et équipe du Département des Relations Internationales.

Réalisation et impression : Unité édition.



École nationale
d'administration
pénitentiaire

Énap - 440, avenue Michel Serres - CS 10028
47916 AGEN cedex 9
www.énap.justice.fr
Intranet : <http://e-nap.énap.intranet.justice.fr>

Mise à jour : janvier 2020